



Journal des anthropologues
Association française des anthropologues

140-141 | 2015
Alimentation, arme du genre

Compte rendu du colloque international « L'anthropologie en partage. Autour de l'œuvre de Pierre Bonte »

Collège de France 19-20 janvier 2015

Francesco Staro



Édition électronique

URL : <http://journals.openedition.org/jda/6180>

ISSN : 2114-2203

Éditeur

Association française des anthropologues

Édition imprimée

Date de publication : 15 juin 2015

Pagination : 345-352

ISSN : 1156-0428

Référence électronique

Francesco Staro, « Compte rendu du colloque international « L'anthropologie en partage. Autour de l'œuvre de Pierre Bonte » », *Journal des anthropologues* [En ligne], 140-141 | 2015, mis en ligne le 15 juin 2015, consulté le 21 avril 2019. URL : <http://journals.openedition.org/jda/6180>

**COMPTE RENDU DU COLLOQUE INTERNATIONAL
« L'ANTHROPOLOGIE EN PARTAGE.
AUTOUR DE L'ŒUVRE DE PIERRE BONTE »**

**Collège de France
19-20 janvier 2015**

Francesco STARO*

Un an après la disparition soudaine de Pierre Bonte, les 19 et 20 janvier 2015, un colloque international a rendu hommage à l'anthropologue. Organisé dans les locaux du Collège de France par plusieurs institutions dont le Laboratoire d'anthropologie sociale¹, ce colloque était articulé en six sessions visant à rendre compte des principaux domaines explorés par P. Bonte durant un riche parcours d'anthropologue étalé sur presque 50 ans. Il s'agissait aussi de souligner l'importance de son héritage scientifique. Le colloque a également été l'occasion de discuter la question de l'engagement de l'anthropologue dans la recherche et dans l'enseignement, et de connaître certains aspects de l'approche méthodologique de P. Bonte à travers les témoignages d'autres personnes, chercheurs ou

* École doctorale en sciences sociales de Paris 8, LAVUE-UMR 7218
Courriel : francesco.star@gmail.com

¹ Les autres institutions qui ont soutenu le colloque étant les suivantes : CEPED (Centre population et développement), IISMM (Institut d'études de l'islam et des sociétés du monde musulman), FMSH (Fondation maison des sciences de l'homme), CJB (Centre Jacques Berque) et La Rahla amicale des Sahariens.

non, qui l'ont côtoyé. Comme cela a été souligné lors de l'introduction du colloque prononcée par ses organisateurs (Yazid Ben Hounet, Sébastien Boulay, Anne-Marie Brisebarre, Barbara Casciarri), la présence significative « d'anciens doctorants » de Pierre Bonte (parmi les intervenants de même que parmi les organisateurs) témoigne de l'importance de la transmission à laquelle l'anthropologue a consacré une énergie considérable.

La première session « Les sociétés pastorales et nomades », présidée par Mohamed Mahdi (École nationale d'agriculture de Meknès), a été consacrée au pastoralisme nomade, objet central des travaux et des réflexions théoriques de l'anthropologue depuis les années 1960. Jean-Pierre Digard (CNRS) est intervenu pour évoquer son expérience au sein de l'équipe « Écologie et anthropologie des sociétés pastorales ». La publication du bulletin *Production pastorale et société* a contribué à renouveler l'approche des sociétés nomades et, en même temps, à situer cette catégorie au cœur de débats théoriques cruciaux pour la discipline (le rapport homme/environnement, la relecture du concept de « nature », la notion de « rationalité économique », les approches de l'anthropologie marxiste, les changements du pastoralisme comme emblème des relations coloniales et impérialistes dans le cadre des grandes famines du Sahel des années 1970). Moteur principal de ce groupe de recherche et réflexion, P. Bonte a su remettre en question le paradigme interprétatif de la crise ou de la « fin » du pastoralisme, issu d'une incompréhension des logiques sociales régissant les activités d'élevage et de l'intérêt des États africains pour affirmer leur contrôle politique sur les nomades. John Galaty (université de Montréal), en présentant ses travaux sur les sociétés maasaï d'Afrique de l'Est, a pu également souligner l'influence que les travaux de P. Bonte ont eu sur l'analyse des phénomènes de circulation du bétail, leur imbrication avec les structures de parenté et les classes d'âge, leur liaison avec les systèmes de territorialité et cela dans une optique attentive aux phénomènes de transformation multiple et globale touchant les sociétés pastorales africaines. La portée de ces recherches apparaît dans l'intérêt à les mobiliser comme outil

d'analyse des nouvelles alliances politiques mobilisées pour répondre aux besoins contemporains, comme par exemple dans le cas des élections et dans les négociations des Maasaï avec l'État kenyan. J. Galaty a insisté sur l'écho international des travaux sur le pastoralisme impulsé par P. Bonte, sur leur capacité à établir des ponts entre les apports anglo-saxons et francophones. En conclusion de cette session, Helène Artaud (MNHN) a présenté ses recherches sur les pêcheurs imragen de Mauritanie en s'appuyant sur l'articulation de deux concepts centraux des réflexions de P. Bonte, ceux d'« ordre » et de « nomadisme ». Elle a illustré comment la réflexion théorique autour de la notion de « mobilité » et ses imbrications sociales, permet d'étendre un regard comparatif des sociétés pastorales à celles de pêcheurs et, en faisant recours à la catégorie de « nomadisme maritime » proposé par l'anthropologue, de fournir une grille de lecture des phénomènes politiques, économiques et symboliques (jusqu'aux questions des savoirs sur la nature et des rituels) de ces groupes sociaux.

La deuxième session du colloque « Corps, parenté, alliance », présidée par Enric Porqueres I Gené (IIAC, EHESS) a porté sur la question des systèmes de parenté et de mariage, champ marqué par la contribution théorique de Pierre Bonte. Aux fondements de l'organisation tribale, l'ordre de la parenté a permis à l'anthropologue d'inscrire ses recherches dans la perspective des débats conduits en anthropologie en France à partir de ses matériaux spécifiques sur les sociétés musulmanes. Les pistes d'une analyse des formes de la parenté et de l'alliance chez les populations touarègues et berbères d'Afrique du Nord (premier terrain de P. Bonte au Niger), se retrouvent dans diverses interventions de cette session. Marie-Luce Gélard (Paris V) s'est concentrée sur les valeurs symboliques du lait maternel et son rôle dans la construction des systèmes de parenté auprès des Aït Khebbach berbérophones du Sud-Est marocain, en soulignant l'importance de la combinaison conjoncturelle et opportuniste entre deux référents de la colactation pour établir des pactes politiques entre sections de la tribu. Cristina Figueiredo (Paris V) décrit la parentèle touareg du Mali en révélant

l'importance de la combinaison entre relations patri et matrili-néaires, malgré la prééminence accordée aux valeurs agnatiques dans les discours touaregs sur la notion de personne, qui se traduit dans l'énoncé d'un mariage « préférentiel » entre cousins parallèles patrilatéraux. Toujours en contexte touareg, Alessandra Giuffrida (University College, Londres) a illustré les dynamiques d'adaptation chez les groupes touaregs Kel Antessar du Mali dans un contexte de crise politique et écologique, en s'appuyant sur les données d'un terrain réalisé auprès de groupes de réfugiés qu'elle relie par la notion de *towsit*, élaborée par P. Bonte lors de sa recherche sur les Kel Gress, conçue à la fois comme une unité politique et de parenté et un réseau. C'est finalement une réflexion plus large, questionnant conceptions et pratiques de la parenté en milieu musulman, domaine auquel l'œuvre de P. Bonte a apporté une contribution incontournable, qu'ont suscité Édouard Conte (CNRS, université de Fribourg) et Saskia Walentowitz (université de Berne) lors de leur intervention. Les auteurs analysent comparativement l'évolution contemporaine des systèmes de filiation en contexte (européen) de « droit romain » et en contexte musulman : tandis que dans le premier on assiste à une reconfiguration des relations de parenté notamment suite aux phénomènes de « filiation plurielle », les principes fondateurs du second et la conception de la *nasab* (parenté agnatique) ne permettent pas d'envisager un divorce analogue entre filiation et mariage, et cela en dépit du fait que ces sociétés musulmanes sont parcourues par des tensions multiples dans le domaine (baisse de la fertilité, augmentation du célibat, formes de mariage temporaires, nombre croissant d'enfants « sans parents » suite aux crises et conflits armés).

La troisième session « Tribu, État, frontières, hiérarchies », présidée par Jean-Claude Galey (CEIAS, EHESS), s'inscrit dans le prolongement de la discussion sur la parenté dans la mesure où P. Bonte a montré l'intérêt de croiser ce champ à celui du politique. L'objectif était d'insister sur les enjeux d'une anthropologie politique développée par P. Bonte capable d'interroger à nouveau la notion de tribu et ses avatars dans une large aire dont l'islam est le

dénominateur commun. Ces recherches ont participé à rendre compte du dynamisme de la logique segmentaire, interprétée comme un modèle d'action capable de codifier les relations sociales et politiques entre groupements sociaux et populations voisines. Bonte développera tout au long de sa carrière l'intérêt pour la tribu comme phénomène « moderne », aux frontières fluides et dynamiques : ses recherches décrivent la complémentarité entre les formes d'organisation segmentaire et le processus de stratification sociale, qui ne sont pas exclusifs l'un l'autre, et le processus d'intégration des formes d'organisation tribale dans des systèmes politiques plus larges à partir de l'époque des indépendances et, avec une vigueur renouvelée, dans le contexte politique qui depuis les années 1990 voit la reprise dans plusieurs pays musulmans des phénomènes associés à l'ordre tribal. L'actualité et l'originalité de cette approche a été illustrée par l'intervention d'Alice Wilson (University of Durham), dont la recherche dans les camps de réfugiés sahraouis met en évidence les dynamiques évolutives des conceptions et représentations de la « tribu » suivant les différentes phases du conflit au Sahara occidental et les tentatives du Front Polisario de définir l'État dont il revendique la construction. La communication de Cédric Parizot (CNRS), illustre aussi comment les catégories de tribu et État en contexte musulman sont à même de fournir des outils d'analyse du concept de frontière (physique et sociale) dans un autre contexte politique contemporain, celui de l'occupation israélienne en Palestine. Il saisit la nature des frontières comme des flux, où le mur relève plus de l'ordre de l'échange que de la limite, pour étudier les dysfonctionnements des dispositifs de contrôle israéliens dans la distribution des permis de travail, où à côté des critères « officiels » s'active une dimension informelle dans laquelle la position de l'individu au sein de relations sociales complexes est fondamentale.

Aussi riche que la première, la seconde journée du colloque a ouvert sur d'autres espaces parcourus par les recherches de Pierre Bonte. La troisième session « Sacré, rituels et systèmes de droit », présidée par Liliane Kuczynski (IIAC, CNRS) a suscité également un débat fécond autour de communications aux sujets variés.

Mohamed Hocine Benkheira (EPHE) et Yahia Ould El-Bara (université de Nouakchott) ont illustré l'intérêt d'un débat interdisciplinaire, par l'ouverture aux études juridiques que certains travaux de P. Bonte évoquaient, traitant l'une des prohibitions matrimoniales dans le complexe juridique de l'islam et l'autre des aspects socio-juridiques de consolidation de la tribu chez les Maures. Abderrahmane Moussaoui (université Lyon 2) nous plonge dans un autre domaine où se nouent anthropologie, systèmes de droit, rituels, celui des pratiques de gestion de l'eau dans la région de Gourara, au sud-ouest de l'Algérie. Son analyse illustre l'articulation des ressources naturelles au sacré, mais aussi le processus de construction de l'espace physique et social. André Julliard (IDEMEC, CNRS), enrichit, par ses travaux sur l'Aïd el-Kebir au Sénégal, la contribution à l'ethnologie du « rite sacrificiel », autre chantier que P. Bonte avait ouvert dans les années 1990. Finalement, c'est sur les phénomènes de vengeance et prix du sang au Sahara Occidental, autre domaine où sacré, rituel et droit se croisent, que revient dans sa communication Aïda Kanafani-Zahar (LAS, CNRS).

La cinquième session « Mémoire, parole et texte », présidée par Tassadit Yacine (LAS, EHESS), a permis d'explorer un domaine moins connu de l'activité de P. Bonte, qui a caractérisé surtout les dernières années de son œuvre. L'attention aux récits, à la transmission de la mémoire collective des groupes sahariens, permet d'éclairer d'autres aspects de ces sociétés et de leurs représentations symboliques. Catherine Taine-Cheick (LACITO, CNRS) s'est penchée sur une analyse des traditions orales (notamment concernant le mariage) chez les Maures, en décryptant les aspects de sémantique lexicale auquel font écho les réflexions de l'anthropologie des sociétés sahariennes proposées par P. Bonte. Abdel Wedoud Ould Cheikh (université de Lorraine) décrit avec minutie l'œuvre menée par Bonte sur les manuscrits arabes de Mauritanie, illustrant le souci du chercheur de contribuer à l'analyse et à la transmission des sources orales et écrites des populations auprès desquelles il a réalisé son plus long terrain.

Ce colloque, qui a vu se confronter sur l'espace de deux jours les présentations de plus d'une trentaine d'intervenants, français et étrangers, avec le débat riche animé par un public nombreux et aussi varié, ne pouvait pas se conclure de manière plus appropriée que par une sixième session « Méthode, construction et transmission du savoir anthropologique chez Pierre Bonte » à l'allure particulière. Présidée de manière significative par Abdel Wedoud Ould Cheikh, qui couple son statut de chercheur renommé sur les sociétés sahariennes avec celui d'ancien collaborateur et « compagnon » sur les terrains de Pierre Bonte en Mauritanie, cette séance conclusive a permis de dépasser les axes de réflexion théorique éclairés par les cinq sessions précédentes pour revenir sur les témoignages de collègues, collaborateurs, amis, qui ont eu l'occasion de côtoyer P. Bonte dans diverses phases de ses 50 ans de recherches ethnographiques ininterrompues. C'est justement dans cette partie finale que des aspects plus méconnus de la méthodologie de recueil et élaboration des données du chercheur ont été mis en lumière, mais, surtout, que l'on a pu souligner certaines constantes de son attitude dans le travail : le respect et la proximité avec les populations auprès desquelles il déroulait ses enquêtes, l'engagement dans la transmission des savoirs locaux avec un souci de restitution aux « acteurs locaux »², l'investissement dans l'activité d'enseignement, de soutien et d'encadrement des nombreux étudiants et jeunes chercheurs, du Nord comme du Sud. C'est ainsi cette image d'un engagement et d'une passion fortes dans le métier d'anthropologue qui valorise et complète le panorama de richesse et de variété des réflexions théoriques et des analyses empiriques que Pierre Bonte laisse en héritage à l'anthropologie. En souscrivant aux souhaits exprimés par les

² Nous rappelons à titre d'exemple l'enregistrement de la généalogie de l'émirat de Ardrar mauritanien, incluant 1 300 personnes. Ces données sont aujourd'hui consultables gratuitement sur la plateforme online www.kinsource.net. Selon les souhaits de Pierre Bonte, l'équipe du Laboratoire d'anthropologie sociale du Collège de France coordonne aujourd'hui le déplacement de ses archives personnelles en Mauritanie.

organiseurs de ce colloque, nous croyons que tant de chantiers méritent d'être repris et développés par le futur.

* * *